

FICHE RECOMMANDATION

Pour des travaux de qualité, exigez un isolant performant !

Pour l'isolation des combles, les matériaux couramment utilisés sont ceux répondant aux normes NF EN 13162, NF EN 14064-1, NF EN13171, NF EN 15101-1 faisant l'objet d'un marquage CE (ou d'autres produits relevant d'un ETE*) destinés à l'application en combles. Lorsqu'ils font l'objet d'un marquage CE, les produits disposent d'une Déclaration De Performance et peuvent faire l'objet d'une certification ACERMI (www.acermi.com), ou de caractéristiques de performance ou de qualité équivalentes.

Les produits disposent sur leur emballage des étiquettes donnant les caractéristiques du produit qui sera installé. Pensez à demander à votre entreprise de vous montrer l'étiquette de l'isolant qui sera posée (voir le paragraphe comment lire une étiquette d'isolant).

La pose des produits doit être conforme à leur avis technique, ou Document Technique d'Application (DTA) (www.ccfat.fr), ou bénéficier d'une évaluation d'aptitude à l'emploi en vigueur dans d'autres États Membres de l'Espace économique européen. Cette évaluation doit être délivrée par un organisme tiers reconnu officiellement dans l'État Membre pour le domaine concerné. Dans tous les cas, l'entreprise devra vous apporter les éléments de preuve qui sont nécessaires à l'appréciation de l'équivalence.

« Une isolation durable c'est une visite technique, une entreprise qualifiée qui pose, dans les règles de l'art, des isolants performants ! »

➔ COMMENT LIRE UNE ETIQUETTE D'ISOLANT ?

L'étiquette de l'isolant vous permet de vérifier la qualité de l'isolant posé par votre entreprise. Voici les points à vérifier sur l'étiquette :

1/ Marquage CE (1).

Il est obligatoire pour la circulation du produit dans l'Union Européenne lorsque le produit relève d'une norme harmonisée.

2/ Certification ACERMI (2) (Association de Certification des Matériaux Isolants).

Cette certification prouve la constance des performances déclarée par les fabricants. Cette certification complète le marquage CE. Cette certification n'est pas obligatoire mais est un gage de qualité car en s'engageant dans cette démarche de certification volontaire, le fabricant autorise l'ACERMI (ou organisme certificateur) à prélever de manière inopinée (3 fois par an) des produits dans ses stocks afin de vérifier que les caractéristiques des produits fabriqués sont toujours identiques à la performance déclarée. Toutes les caractéristiques déclarées sont certifiées : la résistance thermique, la conductivité thermique, le comportement à l'eau, le comportement mécanique, le comportement à la diffusion de vapeur d'eau et la réaction au feu.

3/ Avis Technique ou Document Technique d'Application (DTA).

Il est délivré par le CSTB (Centre Scientifique et Technique du Bâtiment) qui, via un groupe d'experts, émet une opinion sur le produit pour une utilisation définie. Il indique dans quelle mesure le produit qui satisfait à la réglementation en vigueur, est apte à l'utilisation indiquée et conservera ses caractéristiques au fil des années.

Les caractéristiques techniques fournies dans l'Avis Technique ou DTA reposent sur la certification par tierce partie des performances déclarées. L'Avis Technique ou DTA précise la mise en œuvre du produit pour satisfaire les exigences.



4/ Caractéristiques techniques de l'isolant (4).

La conductivité thermique λ permet de connaître la qualité intrinsèque de l'isolation du produit. Elle désigne la quantité de chaleur traversant en une heure 1 m² de paroi d'un mètre d'épaisseur. Ainsi, plus elle est faible, moins le matériau transmet la chaleur et donc plus il est isolant. La résistance thermique R, exprimée en m².K/W, s'obtient par le rapport de l'épaisseur de l'isolant e (en mètres) sur sa conductivité thermique (λ) en W/m.K). La résistance thermique d'un matériau isolant est d'autant plus élevée que son épaisseur est grande et que son coefficient de conductivité est faible. Pour une épaisseur donnée, plus R est grande, plus le matériau est isolant. Pour une épaisseur donnée, plus le matériau est isolant, plus R est grande (Formule : $R = e/\lambda$).